

F3 ILE DE FRANCE**REVUE D'ACTU – Le 11/02/2005 – 18 :41****Invité : Michel DELATTRE, secrétaire départemental UNSA Paris****LAURA MASSIS**

On passe maintenant à la *Revue d'actu* et ce soir nous continuons notre volet éducation. Nous parlons en effet de la carte scolaire, un sujet délicat, un sujet qui chaque année engendre des tensions, des turbulences. Bien sûr, ce qu'il faut bien comprendre c'est que l'expression « carte scolaire » englobe beaucoup de choses. Plusieurs notions, vous allez le voir, se combinent sous cette appellation. Nous allons bien sûr en parler dans un instant et notre invité ce soir, Michel DELATTRE. Bonsoir.

MICHEL DELATTRE

Bonsoir.

LAURA MASSIS

Vous êtes secrétaire départemental du syndicat des enseignants UNSA. Michel DELATTRE, quand on parle comme ça de carte scolaire, qu'est-ce qui se cache concrètement derrière ce terme ?

MICHEL DELATTRE

Ce qui se cache derrière ce terme, c'est d'abord la mise en place de tous les moyens pour la prochaine rentrée, les moyens pour les écoles élémentaires et les maternelles à Paris, bien sûr. Nous sommes dans une phase où il y a eu le vote du budget au mois de novembre et, effectivement, il y a régression des moyens d'éducation nationale. Inévitablement, à Paris comme ailleurs, il y aura plus de fermetures que d'ouvertures et d'une certaine façon, c'est ce travail auquel s'attèlent l'inspecteur d'Académie.

LAURA MASSIS

Je vous rappelle que vous pouvez réagir, témoigner, nous poser vos questions. Je vous rappelle le numéro de téléphone, c'est le 01 41 09 3456. On sait qu'il y a 650 écoles à Paris et combien d'ouvertures et combien de fermetures sont envisagées pour la rentrée prochaine ?

MICHEL DELATTRE

En gros, l'inspecteur d'Académie travaille sur environ 50 fermetures et une vingtaine d'ouvertures pour l'instant. Il est certain qu'il y aura encore des adaptations au mois de juin et l'inspecteur d'Académie n'a pas hésité hier à provoquer, je dirais, en disant qu'il envisageait même des fermetures le jour de la rentrée. Je peux vous dire que pour nous ce sera non.

LAURA MASSIS

Dans certains arrondissements parisiens, la carte scolaire, vous allez le voir, engendre énormément de tensions. Je vous propose tout de

suite de regarder ce reportage dans deux arrondissements, le XIIIème et le XIXème arrondissement. Voyez ce reportage de Laurence BARBRY et Yves DEWULF.

DES ENFANTS

On n'est pas des sardines ! On n'est pas des sardines !

LAURENCE BARBRY

Une chorale un peu particulière devant le rectorat de Paris : les enfants de l'école Simon Bolivar. A leurs côtés, des parents inquiets pour l'avenir de leurs progénitures.

NATHALIE ABITBOL, PARENT D'ELEVES ECOLE SIMON BOLIVAR XIXEME

C'est inadmissible. Notamment nos enfants ont déjà de grosses difficultés dans le XIXème et on ne peut pas travailler à 27 enfants par classe, c'est impensable.

LAURENCE BARBRY

500 élèves supplémentaires sont attendus en septembre 2005 à Paris. Pourtant les contours de la carte scolaire laissent présager 46 fermetures de classes pour seulement 14 ouvertures. Pour les manifestants, le compte n'y est pas sauf à augmenter le seuil des effectifs dans les classes. Les syndicats enseignants dénoncent un plan d'économie budgétaire mené par le rectorat et parlent d'une démarche sans précédent.

PHILIPPE NAVARRE, DELEGUE SNUIPP FSU PARIS

Toutes les mesures de fermetures de classes ont été décidées entre les mairies d'arrondissement et l'Académie de Paris. Nous le déplorons effectivement parce que les représentants des parents d'élèves ainsi que les enseignants n'ont pas été concertés.

ERIC FERRRAND, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS

C'est du n'importe quoi. La carte scolaire, c'est de la compétence de l'Etat, donc de l'Académie. La mairie n'a rien à voir là-dedans. Je ne cautionne pas cette carte scolaire et je me battraï pied à pied pour le progrès du service public dans l'éducation.

LAURA MASSIS

Michel DELATTRE, pourquoi chaque année, la carte scolaire pose-t-elle problème ?

MICHEL DELATTRE

Je crois que c'est aussi quelque chose de très complexe. Il faut à la fois que, au niveau des arrondissements, à Paris, chaque arrondissement est un peu comme une commune, donc, ce sont les maires d'arrondissements qui définissent les secteurs scolaires, c'est-à-dire les rues qui doivent... enfin, les enfants de telle rue doivent fréquenter telle école. Et en fait, ils peuvent adapter chaque année ces secteurs, donc, faire bouger ces secteurs scolaires. Donc ça, c'est un élément de la phase de préparation. Ensuite, effectivement, c'est l'inspecteur d'Académie et ses services qui préparent à la mise en place des moyens. A partir de là, il y a une première concertation entre les maires et l'inspecteur d'Académie, c'est normal.

LAURA MASSIS

On va revenir sur tout le système de mise en place. On est tout en ligne tout de suite avec Monsieur Serge BLISKO. Bonsoir.

SERGE BLISKO, MAIRE DU XIIIEME ARRONDISSEMENT, PARIS

Bonsoir.

LAURA MASSIS

Je rappelle que vous êtes député maire du XIIIème arrondissement, Monsieur. Pourquoi cet acharnement sur le XIIIème tout d'un coup ?

SERGE BLISKO

Ecoutez, j'aimerais le comprendre, je crois que c'est tout Paris qui est visée, comme le disait monsieur DELATTRE, et le XIIIème subit plus particulièrement cette situation, puisque je vous rappelle que sur la cinquantaine de fermetures, nous en avons près de dix dans le 13^{ème}, et sur les vingt ouvertures, une malheureuse, une seule. Donc pourquoi sommes-nous plus visés que d'autres ? Je crois, parce que nous avons un système scolaire de proximité très important et que beaucoup d'écoles, de petites écoles...

LAURA MASSIS

Et alors...

SERGE BLISKO

On peut faire du bon travail, eh bien, c'est vrai que ce sont des écoles plus fragiles, je veux dire, il suffit que dans le quartier, il manque trois élèves pour qu'aussitôt, l'école tombe sous un seuil extrêmement mathématique, arithmétique, et on ne regarde pas la qualité du travail qui est fait. Et puis, je vous rappelle aussi ce que beaucoup de parents savent aujourd'hui, qu'à Paris, nous avons mené de plus en plus une politique vigoureuse, d'intégration scolaire, intégration, c'est-à-dire que nous faisons entrer les enfants qui, autrefois, n'étaient pas dans l'école banale, comme on dit...

LAURA MASSIS

Et ça, ça peut jouer aussi, Monsieur ?

SERGE BLISKO

Eh bien écoutez, ça demande beaucoup plus d'efforts aux instituteurs, ça demande beaucoup plus d'efforts aux maîtres, ça demande beaucoup plus d'efforts aux personnels de la ville de Paris que nous mettons à disposition, et il est bien évident que ce sont des enfants qu'il faut absolument éduquer comme les autres, dans la mesure du possible, mais qui, je dirais, consomment plus de temps et d'attention de la part des maîtres que les autres, et ça, c'est normal. Donc il faut être un peu qualitatif, surtout dans une ville comme Paris.

LAURA MASSIS

D'accord. Concrètement, vous allez faire quoi ?

SERGE BLISKO

Eh bien écoutez, si je suis un peu grippé, c'est que depuis lundi, je suis quasiment tous les jours devant le rectorat, avenue Gambetta, dans le

XXème, pour protester avec les parents, contre ces fermetures qui ont touché de plein fouet le XIIIème arrondissement.

LAURA MASSIS

Merci beaucoup, Monsieur, pour ces explications. J'aimerais qu'on revienne sur le fonctionnement en lui-même de la carte scolaire. On a bien compris que le dernier mot appartenait, enfin, appartient à l'inspecteur d'Académie. Mais pour dessiner véritablement sa carte scolaire, il consulte qui alors ? Les mairies d'arrondissements ?

MICHEL DELATTRE

Il doit consulter les mairies d'arrondissements, il doit consulter ensuite un comité technique paritaire, c'est-à-dire, c'est l'administration, et de l'autre côté, les syndicats d'enseignants, c'est pour regarder d'ailleurs les conséquences que peuvent avoir telle ou telle mesure, notamment sur...

LAURA MASSIS

D'accord. On a un petit schéma, en principe, qui devrait arriver pour que vous compreniez bien...

MICHEL DELATTRE

Les statuts des personnels. Et puis, la troisième phase, c'est celle qui a eu lieu hier soir, hier, du moins, hier soir, nous, on a dit que la réunion débutait à 9h30, et elle s'est terminée à minuit moins cinq... dans des conditions impossibles, c'est... et là, le conseil départemental de l'Education nationale regroupe à la fois les élus de la mairie de Paris, les fédérations de parents d'élèves, les syndicats d'enseignants, les délégués départementaux à l'Education nationale, et puis, l'administration, bien sûr.

LAURA MASSIS

Et en principe, là, la carte scolaire est élaborée ?

MICHEL DELATTRE

Alors, à ce niveau-là, non, ce n'est pas l'élaboration, c'est encore une phase de consultation, l'élaboration, ce sont quand même des services de l'inspecteur d'Académie qui font le travail d'élaboration, puisqu'il doit remettre des propositions dix jours avant la tenue de ce type de réunion. C'est à partir des propositions que les comités sont consultés, et bien sûr, logiquement, disons que 24h après la réunion, le recteur, sur proposition de l'inspecteur d'Académie, arrête sa carte scolaire définitive. Mais là, nous sommes reportés à une date ultérieure, puisque des concertations doivent reprendre, notamment avec le XIIIème arrondissement, et effectivement, on ne connaîtra pas les résultats de la réunion d'hier de sitôt.

LAURA MASSIS

De sitôt. On va parler maintenant des parents d'élèves, qui jouent bien évidemment un grand rôle. N'hésitez pas à nous appeler, je vous rappelle notre numéro de téléphone, on attend vos appels : 01 41 09 3456 et justement, nous sommes en ligne avec Marie-Christine LEBLOND. Bonsoir.

MARIE-CHRISTINE LEBLOND

Bonsoir.

LAURA MASSIS

Le combat continue dans le XIXème arrondissement, madame ?

MARIE-CHRISTINE LEBLOND

Oui. Sur notre quartier, il y a trois classes qui ont été... Enfin, il y a quatre classes qui risquent d'être fermées.

LAURA MASSIS

Quatre classes sur combien ?

MARIE-CHRISTINE LEBLOND

Oui, sur quatre écoles du quartier proche, à proximité, trois élémentaires et une maternelle.

LAURA MASSIS

D'accord.

MARIE-CHRISTINE LEBLOND

On ne comprend pas pourquoi parce qu'on a des particularités liées au quartier, avec une mixité qui fonctionne.

LAURA MASSIS

D'accord. Juste restez avec nous en ligne. « On ne comprend pas pourquoi » : c'est une parole qui revient souvent, ça.

MICHEL DELATTRE

Oui. Je crois que les parents ne comprennent absolument pas pourquoi alors que l'école a trouvé, je dirais, son équilibre en fonction du nombre de classes, qu'en gros les effectifs peut-être tournent autour de 25 élèves par classe et que, finalement, c'est tout à fait satisfaisant. Les parents aujourd'hui ne comprennent pas pourquoi à la rentrée il faudrait ici organiser des cours à double niveau avec 28 élèves, pourquoi faudrait-il augmenter les effectifs brutalement. Ca, les parents ne l'acceptent pas, c'est évident.

LAURA MASSIS

Marie-Christine LEBLOND, vous avez des explications ?

MARIE-CHRISTINE LEBLOND

Non. Et puis en plus il y a un autre problème aussi, c'est qu'il y a une différence de chiffres entre les chiffres annoncés par les directeurs et les chiffres annoncés par l'Académie. Et dans l'école où je suis déléguée, il y a une différence de chiffre de 28 élèves, ce qui est énorme : c'est une classe. Et ça, on a demandé des explications et on ne nous en donne pas.

LAURA MASSIS

Vous vous sentez soutenus par la mairie ?

MARIE-CHRISTINE LEBLOND

Pas tellement. Monsieur MADEC a écrit un courrier qu'on a trouvé un petit peu tardif puisqu'il l'a écrit avant même le CTP, il a été envoyé mardi. En tous cas, les directeurs d'écoles en ont reçu copie mardi à 17 heures et nous sommes allés en mairie avec les autres écoles du quartier pour être reçus par l'adjointe aux affaires scolaires qui nous a reçu après

une petite manifestation et nous voulions obtenir d'elle un soutien très concret, qu'elle nous dise qu'elle s'opposait et que monsieur MADEC s'y opposait également et nous n'avons pas eu cette réponse orale ferme.

LAURA MASSIS

Merci et bonne continuation pour votre combat.

MARIE-CHRISTINE LEBLOND

Merci.

LAURA MASSIS

On a quand même le sentiment que les décisions sont prises comme ça, sans réelle concertation. En tous cas, c'est ce qui ressort des appels qu'on a.

MICHEL DELATTRE

Disons que c'est très complexe parce qu'en fait, quand il y a une bagarre sur les chiffres, ce qu'il faut savoir c'est que la prévision scolaire est très difficile à appréhender. L'inspecteur d'Académie a fait son calcul sur la base d'à peu près 465 élèves de plus à Paris à la rentrée prochaine dans les écoles. C'est évident : il y a 650 écoles, mais il suffit qu'il y ait une erreur de deux, ça fait déjà 1 300 élèves. Deux élèves dans une école en plus dans chaque école, ça fait 1 300. Vous voyez bien que personne, en fait, ne maîtrise exactement, je dirais, à la centaine près la prévision scolaire pour la prochaine rentrée. A partir de là, on pourra toujours faire une querelle de chiffres, bien évidemment, sur qui présente le chiffre le plus important ou le moins important.

LAURA MASSIS

Rapidement, vous n'avez pas le sentiment que chaque année on est finalement dans un jeu de rôle et que ce sont des pions qui bougent ?

MICHEL DELATTRE

Je crois qu'en fait il nous faut, et c'est une proposition qui a été faite, il nous faut décentraliser cette concertation. C'est-à-dire qu'en fait il faudrait que très en amont dès le mois d'octobre il y ait des rencontres au niveau des mairies qui associent d'ailleurs les parents pour qu'on parle de ces secteurs scolaires, puisqu'en fait il suffit de déplacer une rue et puis finalement vous avez déplacé une dizaine d'élèves. Je crois que ça, ça devrait être beaucoup plus transparent, sachant que d'un autre côté, au final, il va nous falloir regarder si cette carte elle est équitable. C'est-à-dire que dans la mesure où effectivement il y a des restrictions budgétaires, il va y avoir des fermetures et il va falloir comparer d'une école à l'autre si effectivement le principe d'équité a été appliqué.

LAURA MASSIS

Merci beaucoup, en tous cas, pour cet éclairage et ces explications. Demain – non, lundi pardon ! Demain, c'est le week-end – nous reviendrons sur la carte scolaire. Nous parlerons sectorisation et surtout nous reviendrons sur ce phénomène d'évitement qui s'étend dans notre région. N'hésitez pas à nous écrire pour témoigner via notre site Internet. Parlez-nous des ruses que vous mettez en place, peut-être, pour

contourner l'établissement public de votre secteur. On en reparle lundi.
Excellent week-end à vous, merci. FIN)